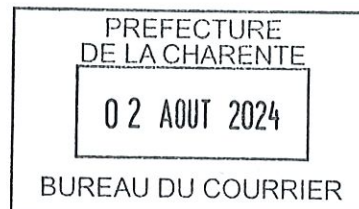


la **Cité** internationale de la bande dessinée et de l'image



Délibération No.18-2024

Validation de la décision du comité d'agrément de la Maison des auteurs du 22 mars 2024

Conseil d'administration de la Cité Internationale de la bande dessinée et de l'image du mercredi 17 juillet 2024

étaient présents

Au titre de l'État

. Mme Nathalie Clarenc, secrétaire générale adjointe, représentant Mme Martine Clavel, Préfète de la Charente

Au titre du Département de la Charente

. M. Patrick Mardikian, vice-président

Au titre de la Ville d'Angoulême

. M. Gérard Desaphy, conseiller

Au titre de la Région Nouvelle Aquitaine

. Mme Martine Pirville, Conseillère

Représentants du personnel

. M. Jean Philippe Martin

Personnalité Qualifiée

. M. Lucas Hureau, personnalité qualifiée

Avaient donné pouvoir

. Mme Anne Claire Rocton représentant la DRAC Nouvelle-Aquitaine avait donné pouvoir à Mme Nathalie Clarenc représentant de Mme la Préfète.

. M. Olivier Balez, personnalité qualifiée avait donné pouvoir à M. Patrick Mardikian.

. M. Gérard Lefèvre, maire adjoint avait donné pouvoir à M. Gérard Desaphy.

Etaient excusés

. M. Jean François Dauré, vice-président, Département de la Charente

. Mme Hélène Gingast, conseillère, Département de la Charente

. M. Jean Hubert Lelièvre, conseiller, Département de la Charente

. M. Jean Pierre Pagola, comptable public, Paierie Départementale de la Charente

Ont également participé à ce conseil

. Mme Catherine Moreau, directrice de la culture, Département de la Charente

. M. Sylvain Pothier-Leroux, responsable rayonnement territorial et politique de l'image, Ville d'Angoulême

. M. Arnaud Latour, DGA Cohésion territoriale et appui aux communes, GrandAngoulême

. M. Jacques Deville, conseiller livre lecture, DRAC Nouvelle Aquitaine

. M. Caroline Papin, conseillère musée, DRAC Nouvelle Aquitaine

Cité de la BD

. M. Vincent Eches, directeur général

. Mme Marina Sichantho, directrice générale adjointe

. M. Jean-Guilhem Maillard, secrétaire général

. Mme Laure Ferru, secrétaire de séance

En visioconférence

. Mme Isabelle Barrère, Cheffe du Service Filières Culturelles, Région Nouvelle Aquitaine

. Mme Anne Claire Rocton, Directrice régionale adjointe, DRAC Nouvelle Aquitaine

présents : 6

pouvoir : 3

votants : 9 (sur 13 membres)

Délibération No.18-2024

Validation de la décision du comité d'agrément de la Maison des auteurs du 22 mars 2024

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1431-1 à 1431-9 et R. 1431-1 à R. 1431-21 ;
- Vu la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 modifiée relative à la création des établissements publics de coopération culturelle ;
- Vu l'arrêté du Préfet de la Région Poitou-Charentes n°218/SGAR/2007 du 10 septembre 2007 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Cité internationale de la bande dessinée et de l'image » ;
- Vu les statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Cité internationale de la bande dessinée et de l'image ».

➤ Exposé des motifs

La commission a examiné **32 dossiers** au cours de sa **session du 22 mars 2024** dont cinq demandes de renouvellement, six demandes d'anciens résidents, dix-neuf nouvelles candidatures, et deux dossiers pour le partenariat avec Taïwan.

Profil des candidatures :

- Vingt-sept candidatures concernent des projets de bande dessinée, et cinq des projets d'animation.
- Les nouvelles candidatures et demandes d'anciens résidents proviennent, pour la France d'Angoulême, Arles, Douvres, Mulhouse, Paris, Saint Etienne de Chigny ; et, pour l'international, d'Argentine, Canada, Chili, Estonie, Etats-Unis, Italie, Taïwan, Tunisie, Uruguay.
- La Cité a reconduit son partenariat avec le ministère de la Culture taiwanais qui finance annuellement la venue de deux auteurs de bande dessinée. Les lauréats seront accueillis en résidence de décembre 2024 à février 2025.

Au cours de cette commission **15 dossiers** ont été **acceptés** (six admissions, quatre renouvellements, cinq anciens résidents, deux dossiers pour le partenariat avec Taïwan), **14 dossiers** ont été **refusés** et **3 dossiers** **ajournés**.

Liste des candidats acceptés :

Nouvelles candidatures

- ✓ BURTEY Vanessa (Angoulême)
- ✓ GAVILAN Florencia (Argentine)
- ✓ ONZO Marcella (Italie)
- ✓ SHADRINA Alexandra (Estonie)

Renouvellements

- ✓ HITOS Antonio
- ✓ MAGER George
- ✓ POUPON Mathieu
- ✓ RIGOL Genis
- ✓ THOMAS Renaud

Anciens résidents

- ✓ BELL Marc
- ✓ GOURMAUD Julie
- ✓ OTERO Sole
- ✓ THOUIN Léandre

Partenariat avec Taïwan

- ✓ Julai
- ✓ Yashin

➤ Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration de la Cité décide à l'unanimité

- De valider la décision du comité d'agrément de la Maison des auteurs du 22 mars 2024.

Patrick Mardikian



Président conseil d'administration de la Cité

la **Citô** internationale
de la bande dessinée
et de l'image

Demandes de résidence à

la **maison** des auteurs

Commission du 22 mars 2024

La commission a examiné **32 dossiers** au cours de sa session du 22 mars 2024, **5** demandes de renouvellement, **19** nouvelles candidatures, **6** dossiers d'anciens résidents, **2** dossiers dans le cadre du partenariat avec le ministère de la Culture taiwanais.

AVIS DU COMITE D'AGREMENT 22 MARS 2024

NOUVELLES CANDIDATURES

BESSION Mathis (Mulhouse)

Projet : *La guérisongeuse* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 5 mois + appartement

Avis du comité d'agrément : demande ajournée

Diplômé de la HEAR (Strasbourg) en juin 2023, Mathis Besson ambitionne de réaliser une bande dessinée autour du parcours initiatique d'une magicienne. Malgré des éléments scénaristiques prometteurs et un découpage inventif, l'ensemble souffre d'un traitement graphique et d'une mise en couleur qui étouffent le récit.

BURTEY Vanessa (Angoulême)

Projet : *Côte d'Azur 2050* (animation)

Durée souhaitée : 2/3 mois

Avis du comité d'agrément : demande acceptée

Ce court-métrage de fiction en animation 2D traditionnelle et en 3D souhaite aborder les problèmes écologiques et géopolitiques auxquels se confronte la zone méditerranéenne sur un ton volontairement absurde, dérangeant et cruel. Le dispositif (quasi-absence de dialogues, choix des couleurs, ton déshumanisé...) a retenu toute l'attention du comité séduit par les choix radicaux de la réalisatrice en parfaite adéquation avec ce qu'elle souhaite dénoncer.

DAVAL Théo (Angoulême)

Projet : *Fraude Fiscale en Bande Organisée* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 6/8 mois

Avis du comité d'agrément : demande refusée

Diplômé de l'EESI en 2021, Théo Daval désire à travers cette bande dessinée humoristique mettre en scène un pays où les citoyens ne choisiraient pas de placer des régimes populistes à la tête de l'état mais des artistes – ici des rappers. Le comité a souligné l'originalité du scénario et la qualité des intrigues tout en regrettant la faiblesse du traitement graphique. Il incite l'auteur à réaliser ce projet avec un dessinateur.

DENEL Lauren (Douvres, France)

Projet : *Globules* (animation)

Durée souhaitée : 5 mois + appartement

Avis du comité d'agrément : demande refusée

A travers ce projet, Lauren Denel souhaite sensibiliser le public (à partir de 8 ans) aux répercussions des violences subies (principalement liées au sexisme ou au monde du travail) dans le développement de maladies. La commission s'est montrée perplexe par rapport à l'âge du public ciblé et au traitement du sujet.

FLECHAIS Amélie (Angoulême)

Projet : *Tête de monstre* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 1 an

Avis du comité d'agrément : demande refusée

Nouvellement installée à Angoulême, Amélie Fléchais est une autrice confirmée à qui l'on doit de nombreux titres pour la jeunesse dont la série *Bergères Guerrières* multi-primée. Elle souhaite aujourd'hui revisiter les contes slaves à travers un ambitieux projet de 300 pages. Malgré son talent et l'intérêt de son projet, la commission a estimé que sa demande traduisait surtout la nécessité de disposer d'un lieu de travail pérenne. Elle suggère que la Maison des auteurs la mette en lien avec des institutions ou structures locales à même de répondre à ce besoin légitime.

GAVILAN Florencia (Argentine)

Projet : *Electrical Activity* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 3 mois + appartement

Avis du comité d'agrément : demande acceptée

Electrical Activity est un roman graphique qui aborde l'épilepsie comme une expérience plutôt que comme une maladie. L'idée est ici de s'écarter de la représentation médicale et de replacer cette maladie dans un cadre culturel, où les possibilités de compréhension d'un même phénomène sont multiples. Les réalisations adressées à la commission ont séduit par leur élégance et la qualité des métaphores graphiques développées pour traiter de ce sujet.

GENNIS Emi (Etats-Unis)

Projet : *What To Pack For Certain Death* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 6 mois + appartement

Avis du comité d'agrément : demande refusée

What To Pack For Certain Death relate sept histoires vraies d'aventuriers dont les expéditions n'ont pas abouti. La mise en scène de ces récits, assez plate, ne permet pas d'être au plus près des personnages et rend difficile toute empathie vis-à-vis de ces explorateurs.

GUTMAN Melina (Argentine)

Projet : *Parmi les adieux* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 3 mois + appartement

Avis du comité d'agrément : demande refusée

Ce projet souhaite explorer le thème de l'exil à travers l'histoire de deux femmes ayant quitté leur pays pour tenter de trouver ailleurs de meilleures conditions de vie. Malgré la qualité des images déjà réalisées, la commission s'est interrogée sur le caractère narratif de l'ensemble, la suite d'illustrations présentée ne permettant pas réellement d'en avoir la certitude.

HENRIQUEZ OLEA Susana (Chili)

Projet : *Branches et Racines* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 4 mois + appartement

Avis du comité d'agrément : demande refusée

Cette histoire autobiographique autour de l'enfance de l'auteur n'a pas été retenue par la commission en raison d'un dessin et scénario pas encore au niveau de ce qui est souhaité pour une entrée en résidence.

LECLERE Nicolas (Angoulême)

Projet : *Faut-il craindre la fille à la tête de drap ?* (animation)

Durée souhaitée : 6 mois

Avis du comité d'agrément : demande refusée

Diplômé de l'EMCA en juin 2023, Nicolas Leclere présente un projet de court métrage d'animation autour de l'histoire d'une jeune femme qui, alors qu'elle se trouve dans une file d'attente, se remémore un événement traumatique de son passé. Les premiers visuels et le découpage ne sont pas très convaincants alors qu'à contrario ses carnets de croquis témoignent d'un vrai univers. La forme animée, telle que présentée actuellement, n'est peut-être pas la plus adaptée pour développer ce projet.

LEE Ann (Etats-Unis)

Projet : *E#* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 6-9 mois + appartement

Avis du comité d'agrément : demande refusée

E# est l'histoire du passage à l'âge adulte d'une jeune pianiste talentueuse qui revient dans la ville de son enfance pour échapper au stress de sa carrière. Les pages réalisées, dans une esthétique proche du manga, ne "respirent" pas et l'histoire, trop simpliste, ne parvient pas à intéresser le lecteur.

ONZO Marcella (Italie)

Projet : *Voir Naples et mourir* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 2 mois + appartement

Avis du comité d'agrément : demande acceptée

Marcella Onzo ambitionne de réaliser une adaptation libre du *Coriccolo*, ouvrage d'Alexandre Dumas dans lequel il témoigne de son attrait pour la ville de Naples.

Bien que les premiers éléments graphiques adressés soient un peu statiques et en deçà des réalisations habituelles de cette dessinatrice, la commission a estimé que le projet était de qualité. Il recommande cependant à l'auteur de travailler à rendre l'ensemble plus dynamique afin d'être en phase avec l'énergie qui caractérise ce livre de Dumas.

QUADRI Marco (Italie)

Projet : *Dernier Resort* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 3 mois (flexible sur les dates et la durée) + appartement

Avis du comité d'agrément : demande ajournée

Dernier Resort est un récit de politique fiction, se déroulant dans un futur proche, qui prend pour cadre une petite île. Il relate l'expérience vécue par un groupe de citoyens sélectionnés qui tentent une vie communautaire afin de vivre différemment et échapper ainsi aux loyers élevés et au rythme de la métropole. La commission a marqué son intérêt pour cette histoire tout en pointant le caractère peut être trop monotone de l'ensemble tant au niveau de l'écriture que des choix chromatiques. Il propose à l'auteur de représenter, s'il le souhaite, le projet en tenant compte des remarques adressées.

RUDEAUX Damien (Arles, 13)

Projet : *Delta Azolla* (animation)

Durée souhaitée : 6 mois minimum + appartement

Avis du comité d'agrément : demande refusée

Delta Azolla souhaite sensibiliser le public au développement durable à travers deux récits : une fiction mettant en scène une jeune agricultrice camarguaise qui se bat pour sauver la ferme familiale de la misère due à la sécheresse et la pollution et la découverte d'une plante miraculeuse, l'Azolla, offrant un espoir de prospérité. Malgré un réel engagement de l'auteur pour la cause environnementale, le projet semble hésiter entre fiction et vulgarisation et fait craindre que l'aspect démonstratif et didactique soit trop prépondérant.

SCANDURRA Luca (Italie)

Projet : *Universe 25* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 2/3 mois + appartement

Avis du comité d'agrément : demande refusée

Cette bande dessinée est basée sur une histoire vraie qui s'est déroulée en 1968 à Baltimore où une expérience controversée a été pratiquée avec des souris afin de démontrer les « dangers » de la surpopulation humaine. Dans un contexte où cette dernière est devenue une préoccupation majeure pour les gouvernements du monde entier, l'auteur construit une fiction mêlant mouvement eugéniste – caractérisé par une stérilisation des minorités ethniques, des personnes défavorisées et des handicapés – et l'histoire d'une femme mexicaine soumise à la stérilisation. Malgré un sujet fort, la réalisation peu aboutie et sans grand intérêt ne permet pas une entrée en résidence.

SHADRINA Alexandra (Estonie)

Projet : *Mokikkla* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 3 mois + appartement

Avis du comité d'agrément : demande acceptée

Le comité a été séduit par cette histoire pour la jeunesse empreinte de fantaisie, graphiquement aboutie et qui témoigne d'une réelle personnalité. Entre album et bande dessinée, elle met en scène un personnage dont la vie se trouve bouleversée par l'arrivée de petits êtres assez insolites.

SIGNEE Joël Martial (Tunisie)

Projet : *L'Africain en Tunisie* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 6 mois + appartement

Avis du comité d'agrément : demande refusée

L'*Afrikain en Tunisie* est une bande dessinée qui souhaite traiter de la migration subsaharienne actuelle en Tunisie. Ce projet, présenté par un aspirant auteur ayant participé à une initiation à la bande dessinée et à la médiation organisée par la Cité à Sousse, a semblé encore trop amateur pour une entrée en résidence.

YU Wang (Paris)

Projet : *Hide and seek* (animation)

Durée souhaitée : 2 mois minimum + appartement

Avis du comité d'agrément : demande ajournée

Ce court métrage souhaite exprimer les conséquences de l'éloignement entre les membres d'une famille, à travers les yeux d'un enfant. Malgré une première image riche de promesses, le reste du dossier peu détaillé et de moindre qualité ne permet d'imaginer la suite du projet. Le comité a cependant souhaité permettre à l'autrice de représenter son projet plus complet, si elle le souhaite.

ZENDAJAS LOPEZ Nadja (Angoulême)

Projet : *Au bord de la rivière* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 5 mois

Avis du comité d'agrément : demande refusée

Autrice mexicaine installée à Angoulême, Nadja Zendajas Lopez souhaite retracer dans cette bande dessinée, dont la dimension sociale a été remarquée par la commission, son parcours de migration. La faiblesse du dessin ne permet cependant pas une entrée en résidence.

RENOUVELLEMENTS

HITOS Antonio (Angoulême)

Projet : *Contrainte de rupture* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 1 an

Avis du comité d'agrément : demande acceptée

La commission a souhaité renouveler sa confiance à cet auteur barcelonais, qui a fait le choix de s'installer à Angoulême pour y développer ses projets. On retrouve dans ce nouvel opus tout l'intérêt du travail de cet auteur : des qualités formelles et une capacité à créer des histoires absurdes qui interrogent de façon fine et originale la vie des laissés-pour-compte.

MAGER George (Russie)

Projet de bande dessinée

Durée souhaitée : 6 mois

Avis du comité d'agrément : demande acceptée

Lors de la précédente commission, le comité avait suggéré à l'auteur de retravailler son adaptation en bande dessinée de *Pantagruel* et *Gargantua*, et plus particulièrement sa mise en couleur et ses lettrages qui nuisaient à la lisibilité de l'ensemble. Les nouvelles propositions soumises au comité – et notamment la proposition privilégiant un traitement couleur gris et rouge – ont semblé pouvoir déboucher sur des pistes plus adaptées au projet.

POUPON Mathieu (Angoulême)

Projet : *Petit lion, haute mer* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 6 mois

Avis du comité d'agrément : demande acceptée

La commission a été sensible à l'évolution apportée à ce projet et a accepté ce renouvellement afin de permettre à l'auteur de terminer dans de bonnes conditions ce récit initiatique d'un petit lion fasciné par la mer.

RIGOL Genis (Angoulême)

Projet : *Brunilda à la Plata* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 6 mois

Avis du comité d'agrément : demande acceptée

La commission a été particulièrement élogieuse vis-à-vis de ce projet d'une grande ambition narrative et esthétique et de la capacité de l'auteur à faire évoluer son histoire et à se remettre en question. C'est sans réserve qu'il accorde la prolongation demandée.

THOMAS Renaud (Angoulême)

Projet : *Douzième Congrès des Bonnes Vibrations* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 1 an

Avis du comité d'agrément : demande acceptée

Douzième Congrès des Bonnes Vibrations déroule les péripéties d'un père et de son fils entraînés dans des aventures qui les dépassent depuis la mort de leur vieille tante.

La commission, qui continue d'apporter son soutien à cette bande dessinée fantasque et séduisante, a noté le travail réalisé – remaniement du scénario, précisions sur les personnages et les décors –, tout en souhaitant une avancée du projet plus rapide.

ANCIENS RESIDENTS

BELL Marc (Canada)

Projet : *Wom Tuff Elbow #4* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 3/4 mois + appartement

Avis du comité d'agrément : demande acceptée

Marc Bell est un artiste-plasticien et auteur de bandes dessinées « underground » publié chez des éditeurs canadiens et américains et en France aux éditions Cornélius. Accueilli en 2017 en résidence, il souhaite revenir à Angoulême pour travailler sur deux épisodes de son prochain album qui déroule un univers absurde et comique, mêlant surréalisme, vie quotidienne et dialogues hilarants. La commission a validé sans réserve sa demande.

GOURMAUD Julie (Saint Etienne de Chigny)**Projet :** *Je suis mal assise* (bande dessinée)**Durée souhaitée :** 6 à 9 mois + appartement**Avis du comité d'agrément :** demande acceptée

La commission a été séduite par la qualité graphique de ce projet consacré à la reconstruction d'une femme victime de violences. Elle s'interroge cependant sur la forme du livre, entre illustration et bande dessinée, et pointe la nécessité d'introduire davantage de narration pour ne pas perdre le lecteur.

OTERO Sole (Angoulême)**Projet :** *Quizás sí* (bande dessinée)**Durée souhaitée :** 3 mois**Avis du comité d'agrément :** demande acceptée

Sole Otero est une autrice ayant réalisé ces dernières années plusieurs ouvrages remarquables. Elle soumet à la commission un projet se déroulant dans un futur post-apocalyptique, et dans lequel on suit une communauté installée près de la Patagonie sous les ordres de Bianca, une femme de 45 ans. La complexité de ce projet et les choix formels et esthétiques retenus pour sa réalisation – construction sous la forme d'un puzzle donnant à voir la même situation selon le point de vue des différents personnages, choix de différents styles graphiques pour chaque partie de l'histoire –, ont conduit la commission à lui accorder cette résidence.

SAITAS Emilie (Angoulême)**Projet :** *La mue : 1200 kilomètres sur le chemin de Shikoku* (bande dessinée)**Durée souhaitée :** 1 an**Avis du comité d'agrément :** demande refusée

Emilie Saitas souhaite réaliser un carnet sur son voyage au Japon. L'ensemble émaillé de diverses anecdotes ne parvient cependant pas à captiver l'attention du lecteur. Les carnets de voyages de qualité consacrés au Japon ne manquent pas, raison pour laquelle il est d'autant plus nécessaire d'avoir une approche originale.

THOUIN Léandre (Angoulême)**Projet :** *La Recette Véritable* (bande dessinée)**Durée souhaitée :** 6 mois**Avis du comité d'agrément :** demande acceptée

Léandre Thouin a initié cet album lors d'une première résidence à la Maison des auteurs. Ayant fait le choix de s'installer tout récemment à Angoulême, il souhaite retrouver la dynamique qui lui a permis de poser les bases de cette histoire autour de Bernard Palissy afin de terminer cet album qu'il vient de signer aux éditions Dargaud.

La commission a accueilli favorablement sa demande en raison de la qualité et de l'avancée du projet.

VERGES Martin (Uruguay)**Projet :** *Zzabala* (bande dessinée)**Durée souhaitée :** 1 mois**Avis du comité d'agrément :** demande refusée

Martin Vergès souhaite venir en résidence pour finaliser un album de 32 pages que lui a commandé la municipalité de Montevideo à l'occasion du 300^e anniversaire de la fondation de la ville. La commission a estimé que ce projet ne nécessitait pas d'une résidence et qu'il ne correspondait pas vraiment aux missions de la Maison des auteurs.

Bourses Taiwan

Depuis 2015, la Maison des auteurs accueille chaque année, dans le cadre d'un partenariat avec le ministère de la Culture de Taiwan et le Centre culturel de Taiwan à Paris, deux auteurs taiwanais pour une durée de 3 mois de décembre à fin janvier.

Le ministère de la Culture soumet pour sélection en moyenne 5 projets au comité d'agrément chargé du choix final.

Pour cette édition, le ministère n'a reçu que deux projets qui n'ont pas permis de réaliser de sélection.

La Maison des auteurs a accepté ces deux candidatures malgré leur niveau en deçà de ce qui est attendu afin de permettre la poursuite de ce partenariat :

- Yashin souhaite avancer sur le récit « Vivre sa vie », une bande dessinée de style manga mettant en scène une jeune adolescente qui entretient un rapport complexe au suicide qu'elle perçoit comme une possibilité pour mettre à distance toutes ses angoisses.
- Julai souhaite réaliser un carnet de voyage de son séjour à Angoulême.

Au cours de cette commission 15 dossiers ont été acceptés (dont 4 renouvellements et 4 anciens résidents), 3 dossiers ajournés et 14 dossiers ont été refusés .

Nouvelles candidatures

BESSON Mathis - La guérisongeuse

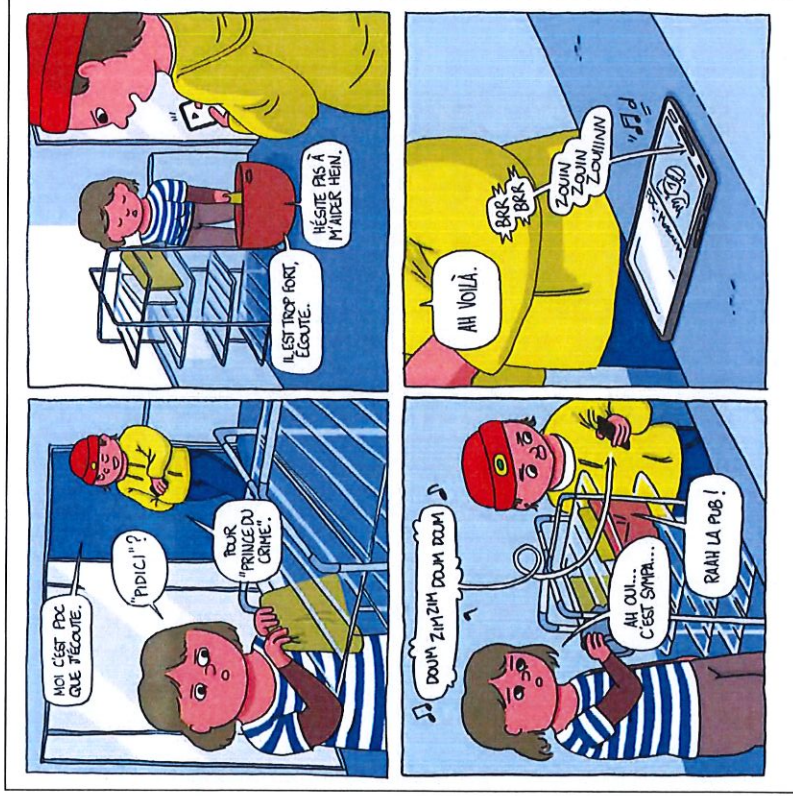


BURTEY Vanessa - Côte d'Azur 2050



Nouvelles candidatures

DAVAL Théo –
Fraude Fiscale en Bande Organisée

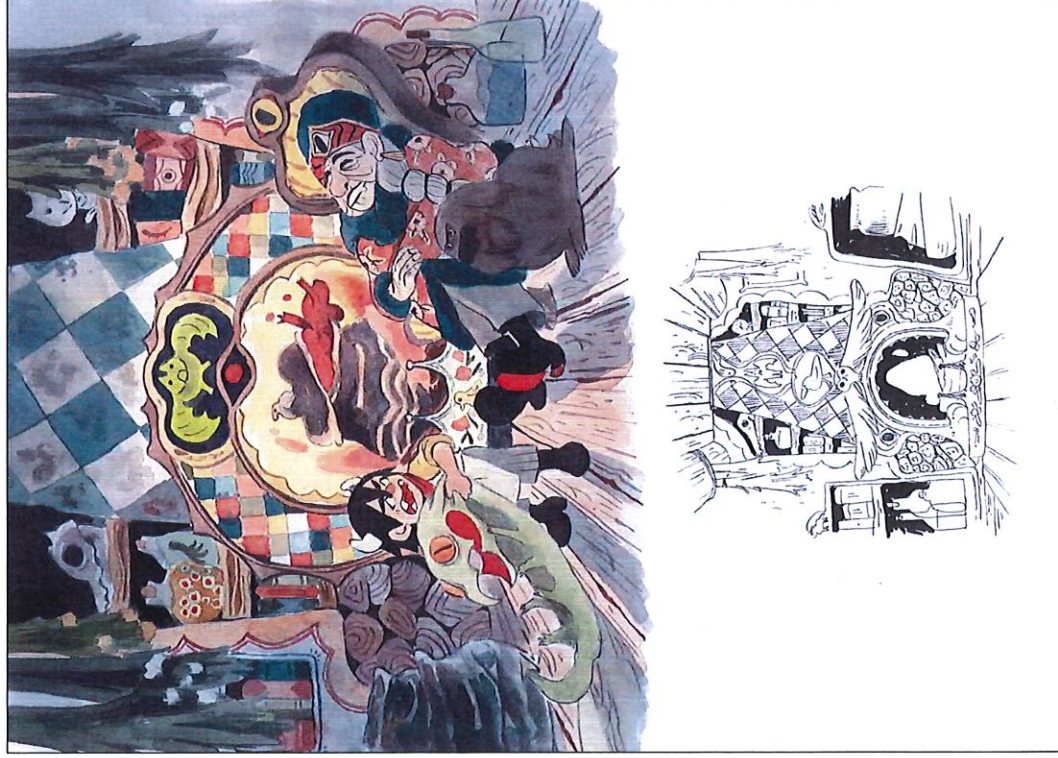


DENEL Lauren –
Globules

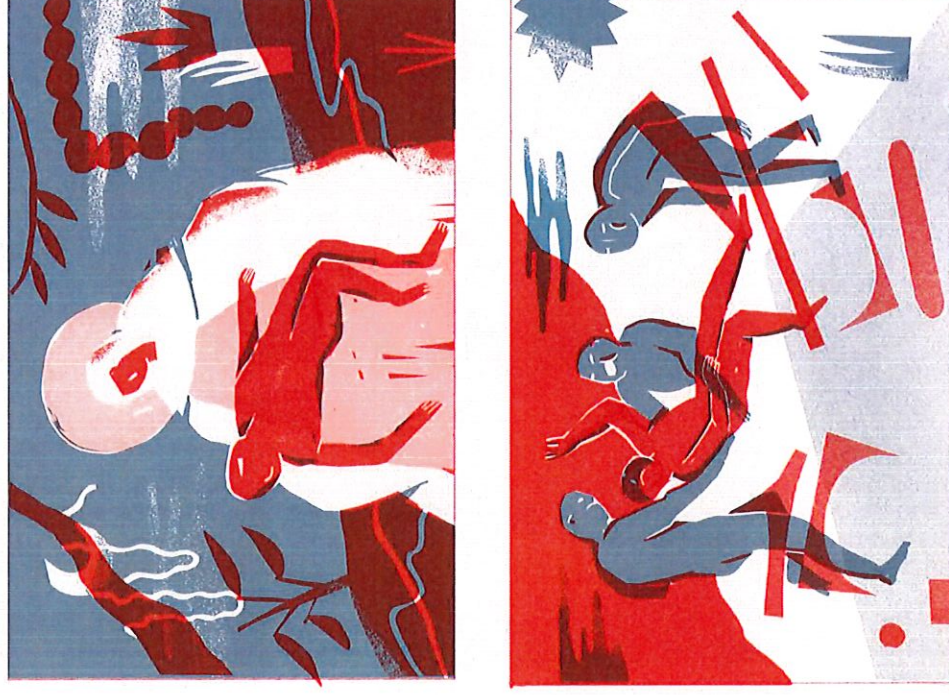


Nouvelles candidatures

FLECHAIS Amélie –
Tête de monstre



GAVILAN Florencia -
Activité électrique

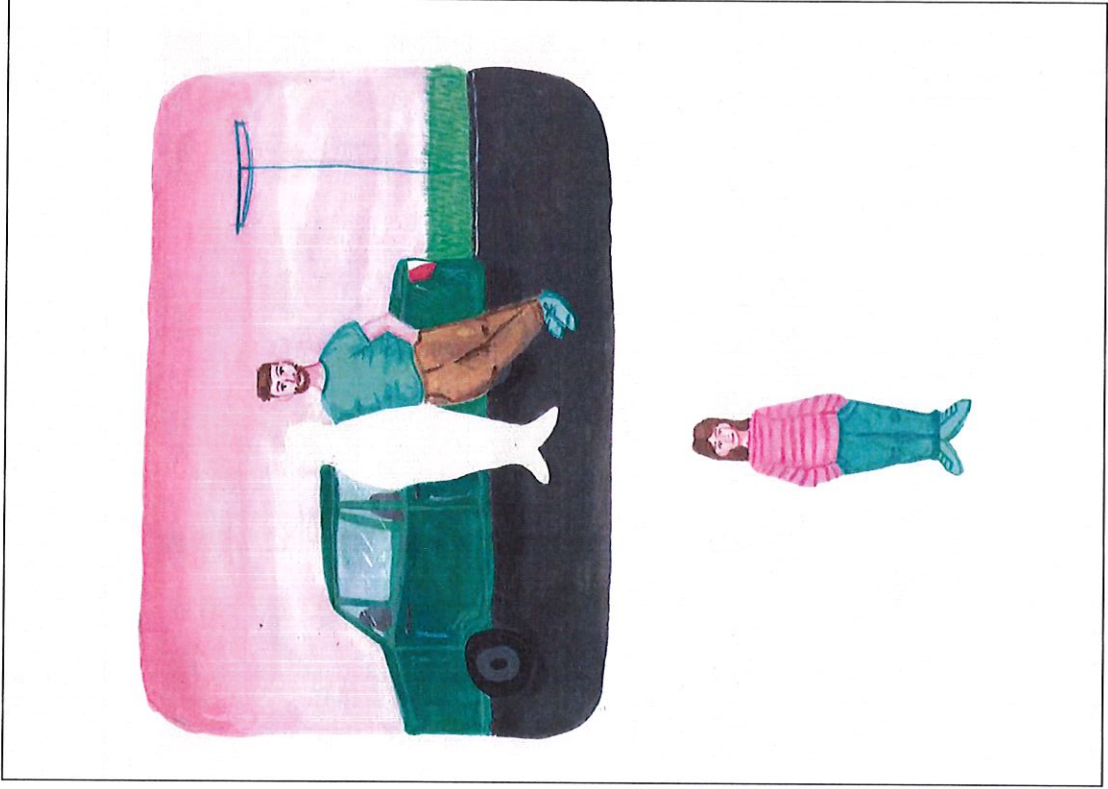


Nouvelles candidatures

GENNIS Emi –
What To Pack For Certain Death



GUTMAN Melina –
Parmi les adieux

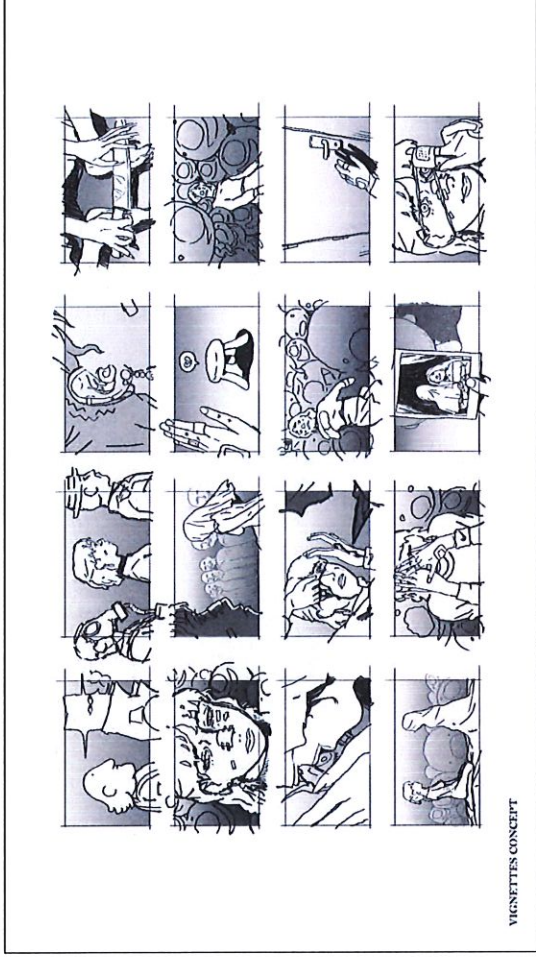


Nouvelles candidatures

HENRIQUEZ OLEA Susana – Branches et Racines



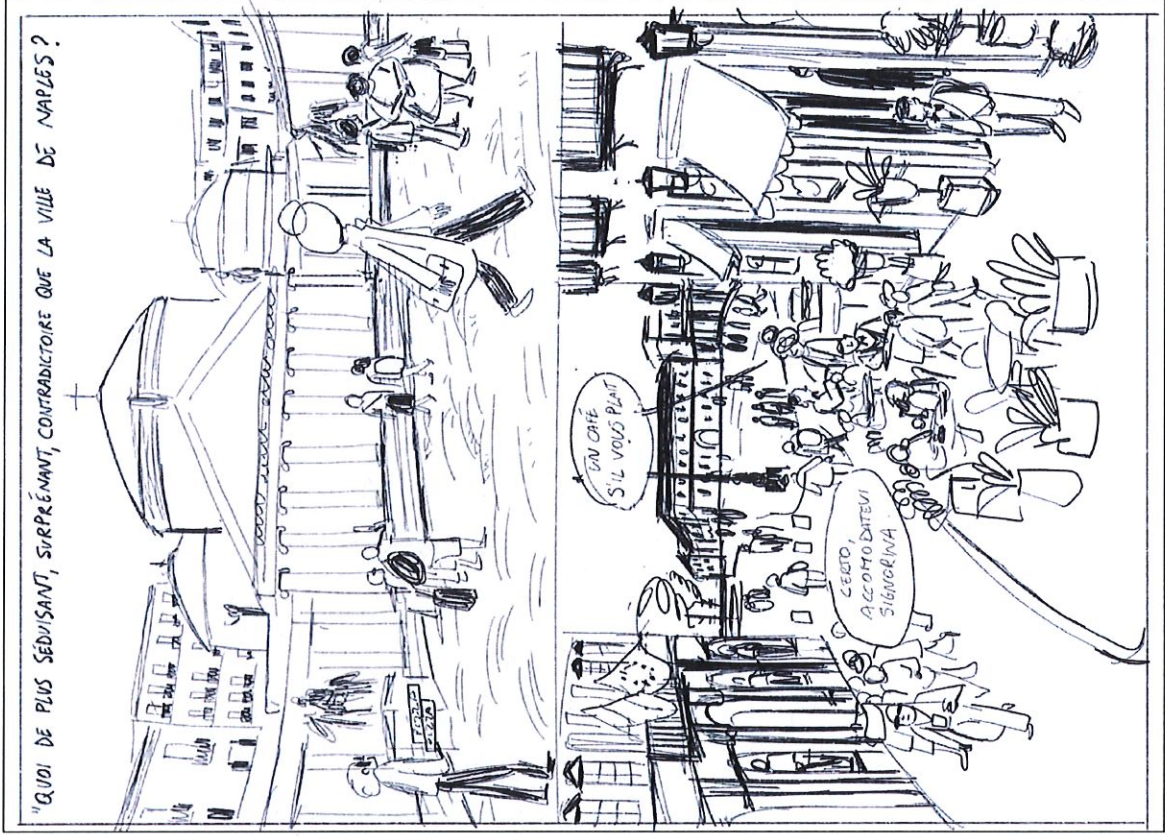
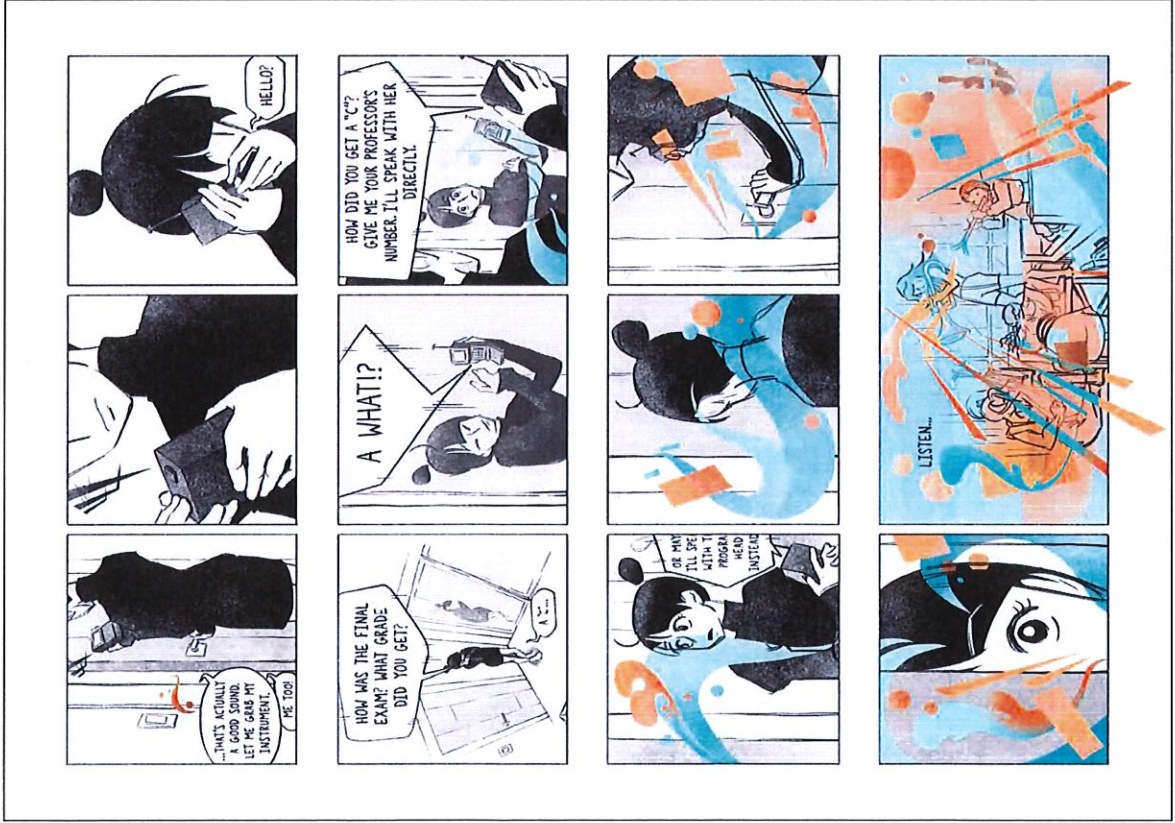
LECLERE Nicolas – Faut-il craindre la fille à la tête de drap ?



Nouvelles candidatures

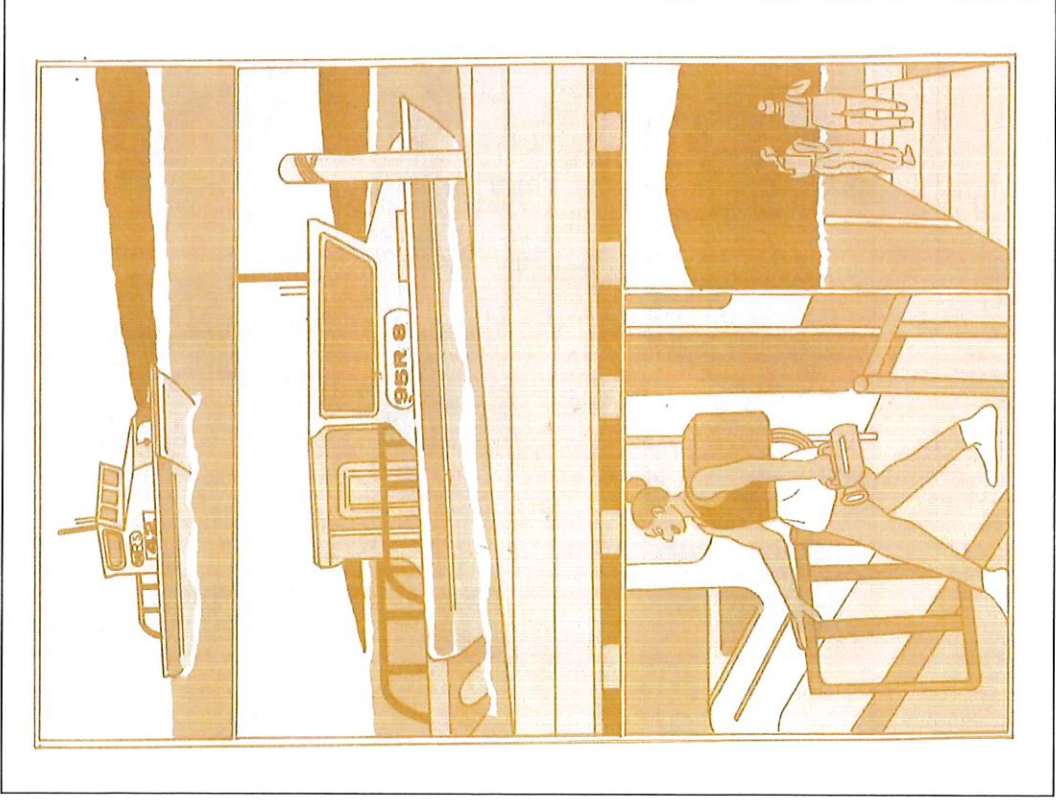
ONZO Marcella –
Voir Naples et mourir

LEE Ann - E#

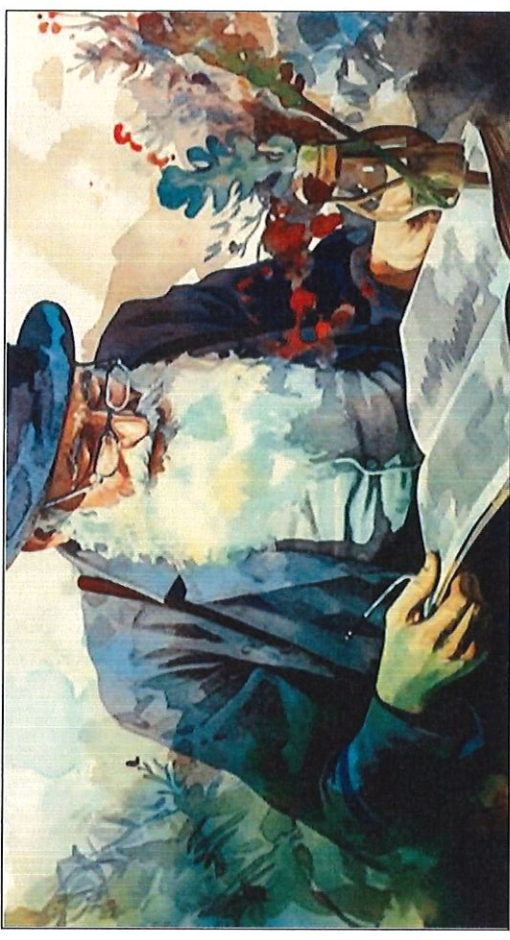


Nouvelles candidatures

QUADRI Marco - Dernier Resort

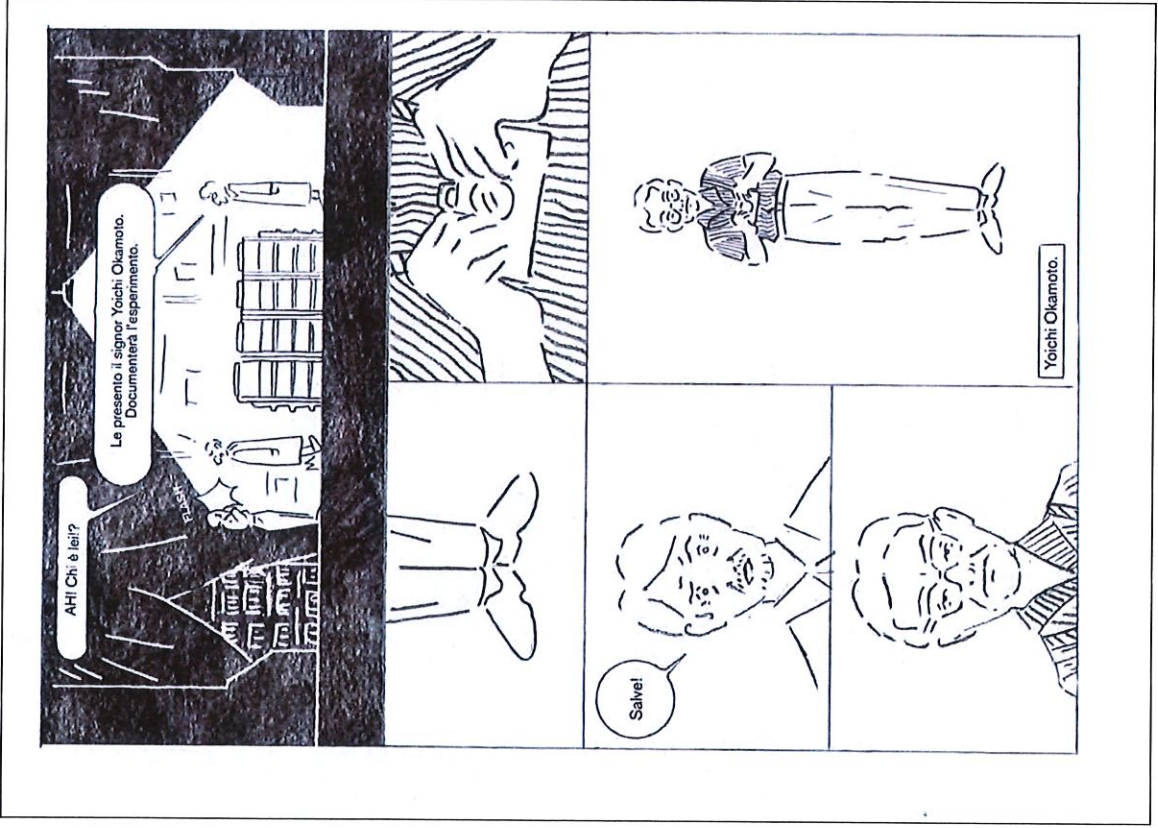


RUDEAUX Damien - Delta Azolla

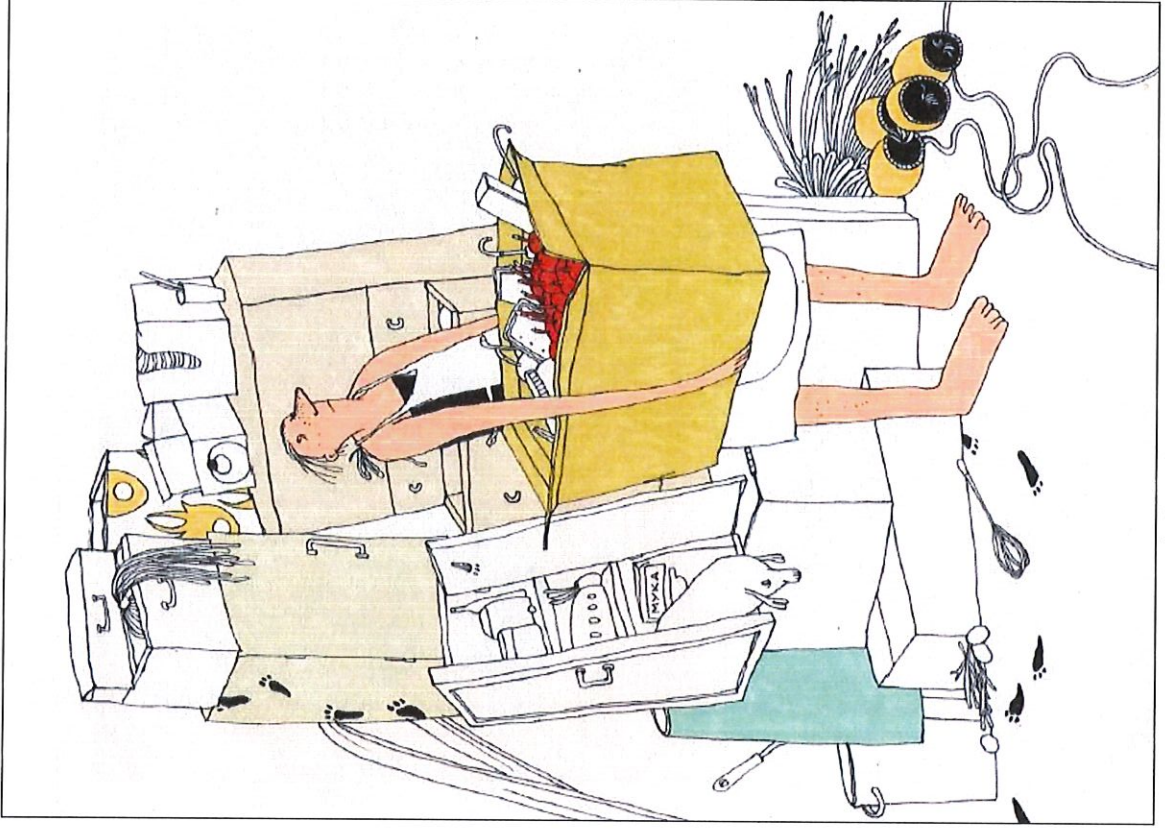


Nouvelles candidatures

SCANDURRA Luca - Universe 25



SHADRINA Alexandra - Mokikka



SIGNEE Joël Martial –
L'africain en Tunisie

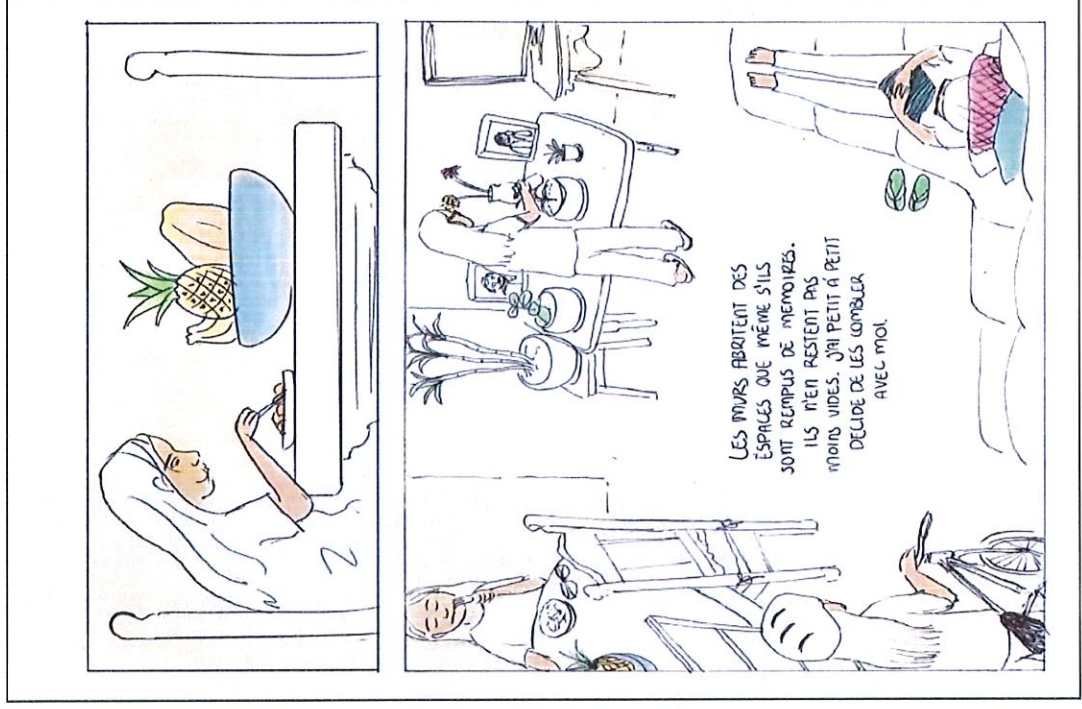


YU Wang –
Hide and seek



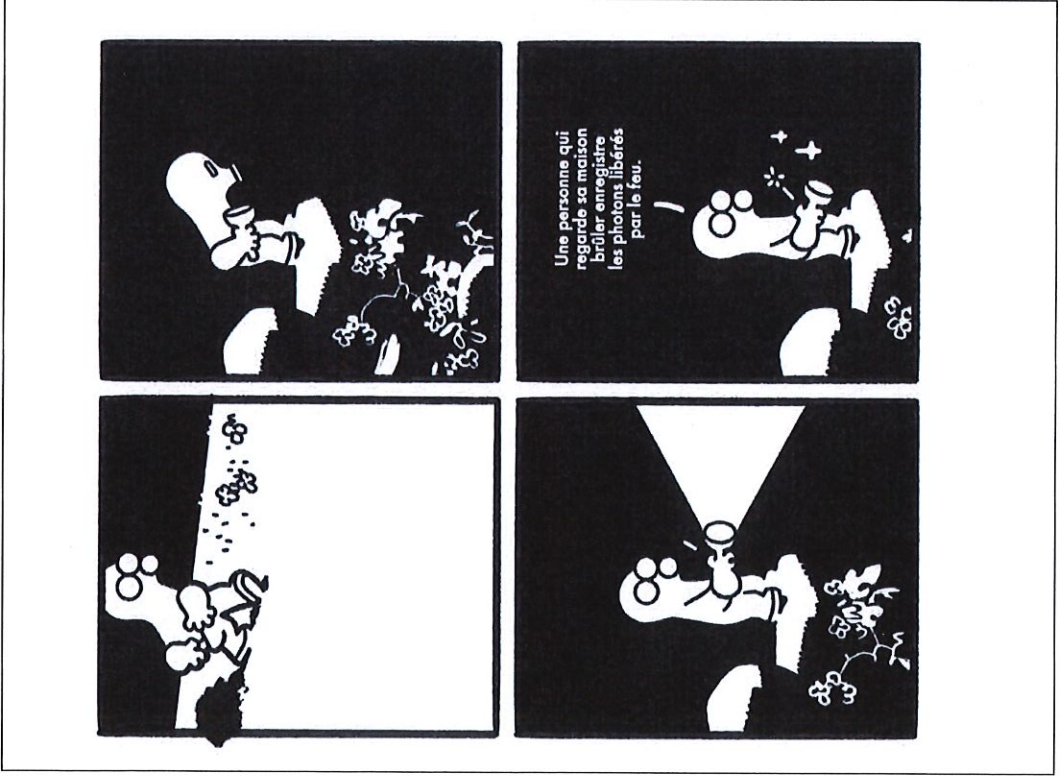
Nouvelles candidatures

ZENDAJAS LOPEZ Nadja – Au bord de la rivière

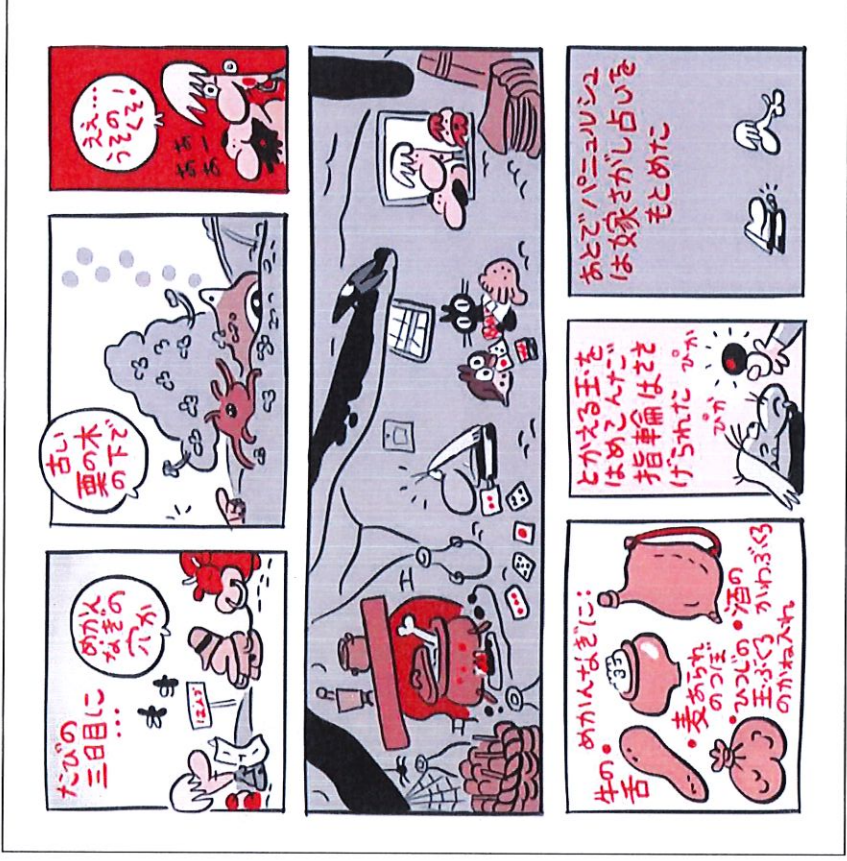


Demandes de renouvellement

HITOS Antonio -
Contrainte de rupture

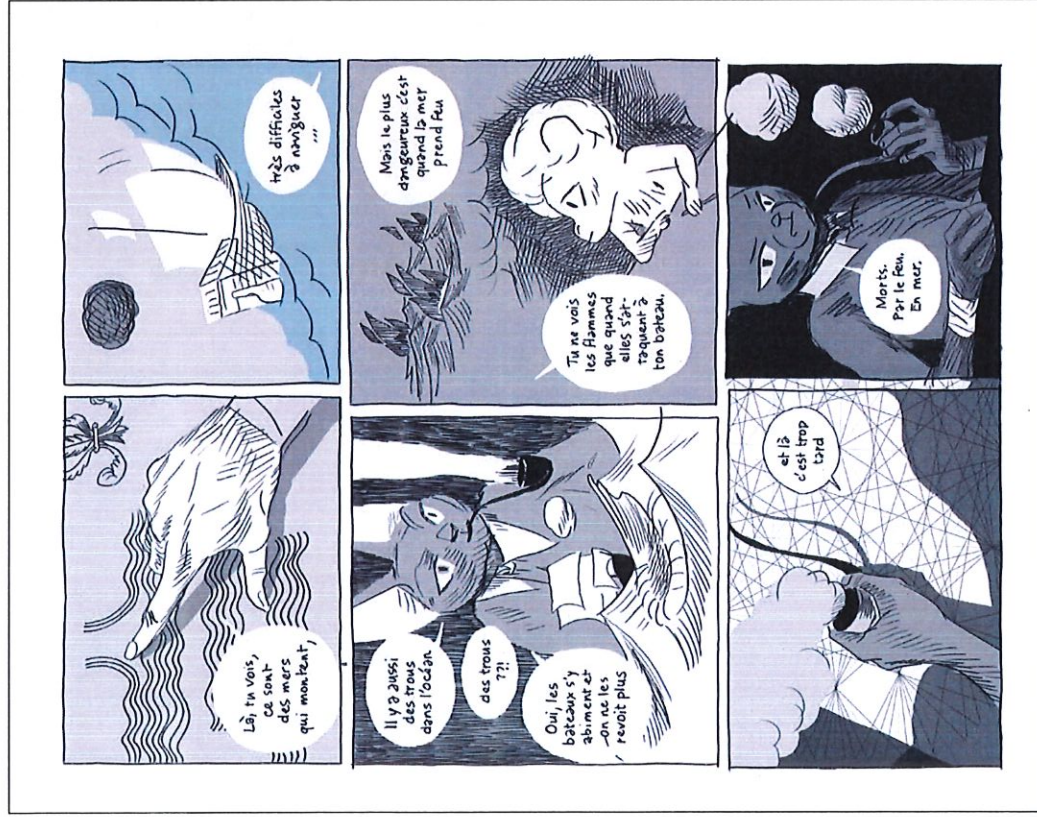


MAGER George

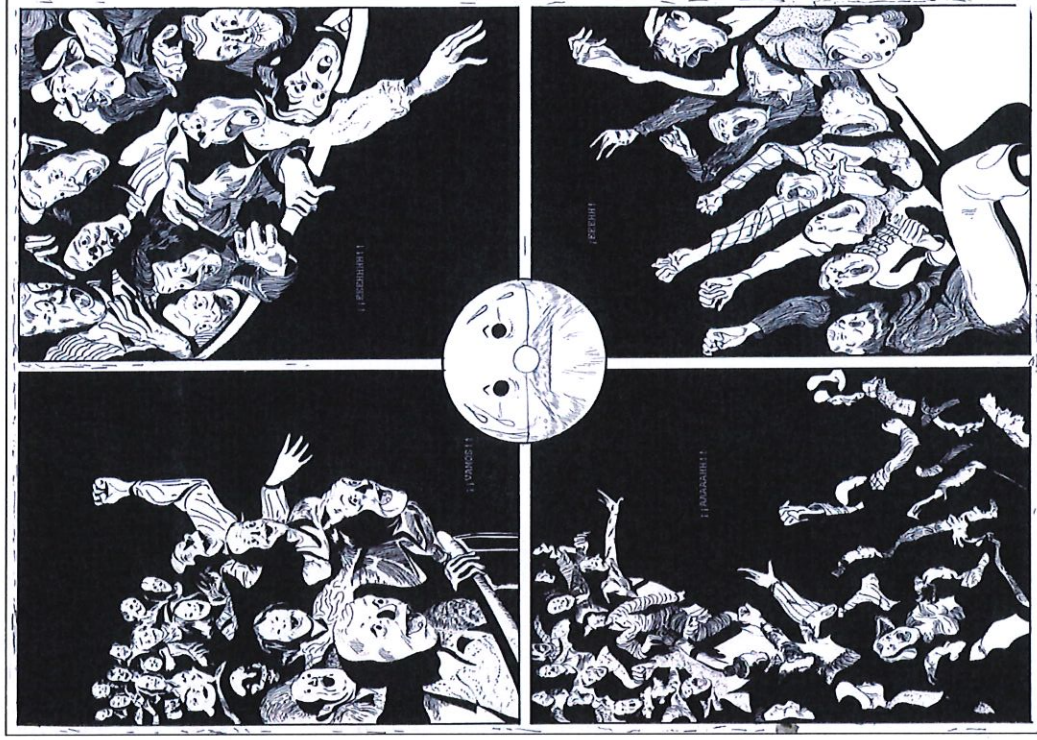


Demandes de renouvellement

POUPON Mathieu -
Petit lion, haute mer



RIGOL Genis -
Brunilda à la Plata

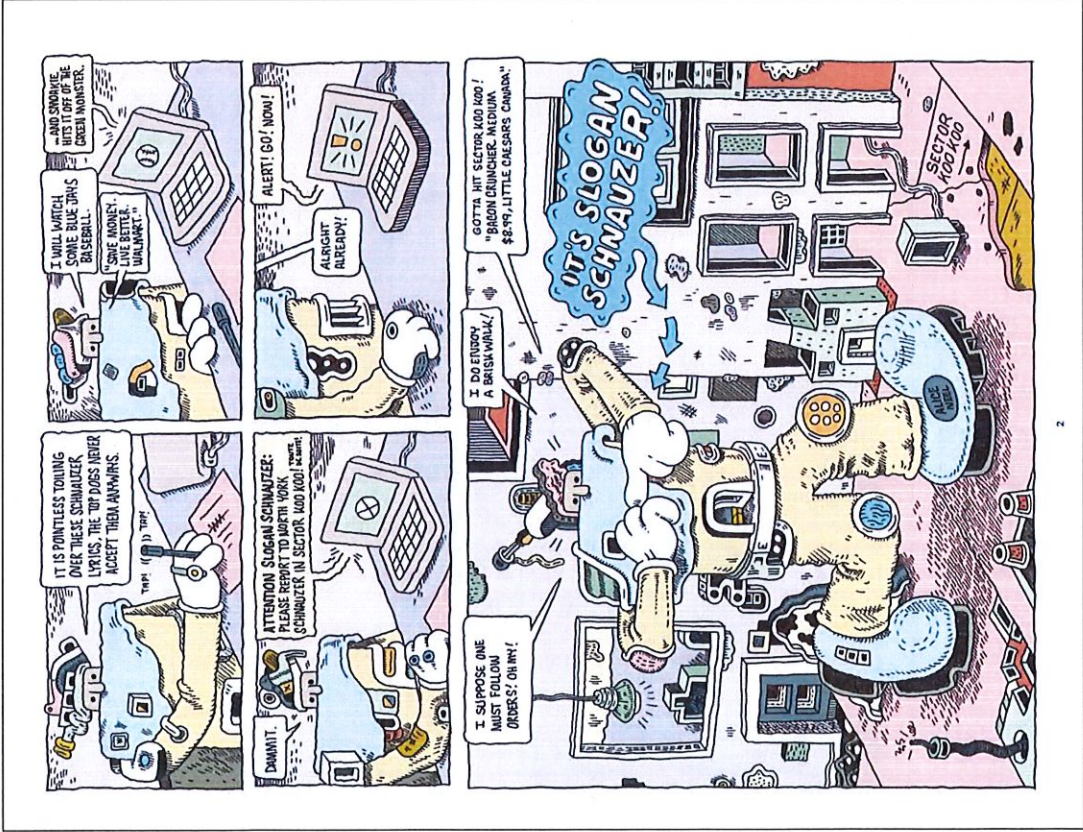


Demandes de renouvellement

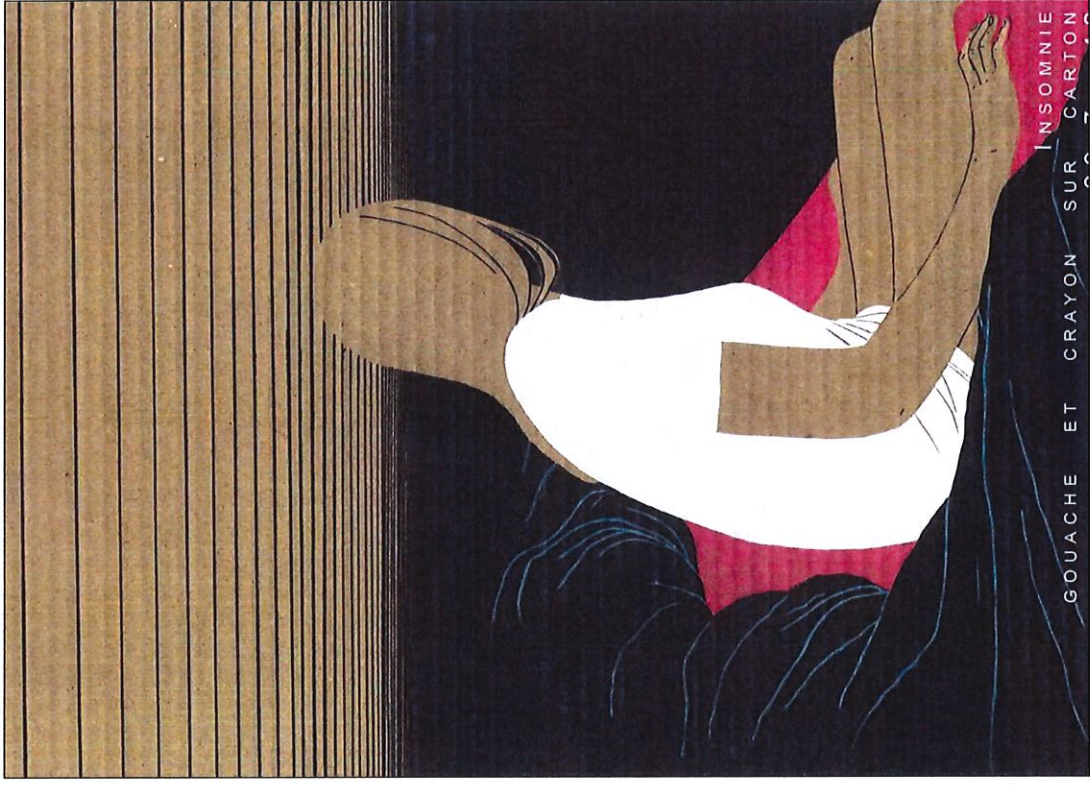
THOMAS Renaud – Douzième Congrès des Bonnes Vibrations



BELL MARC –
Worn Tuff Elbow #4

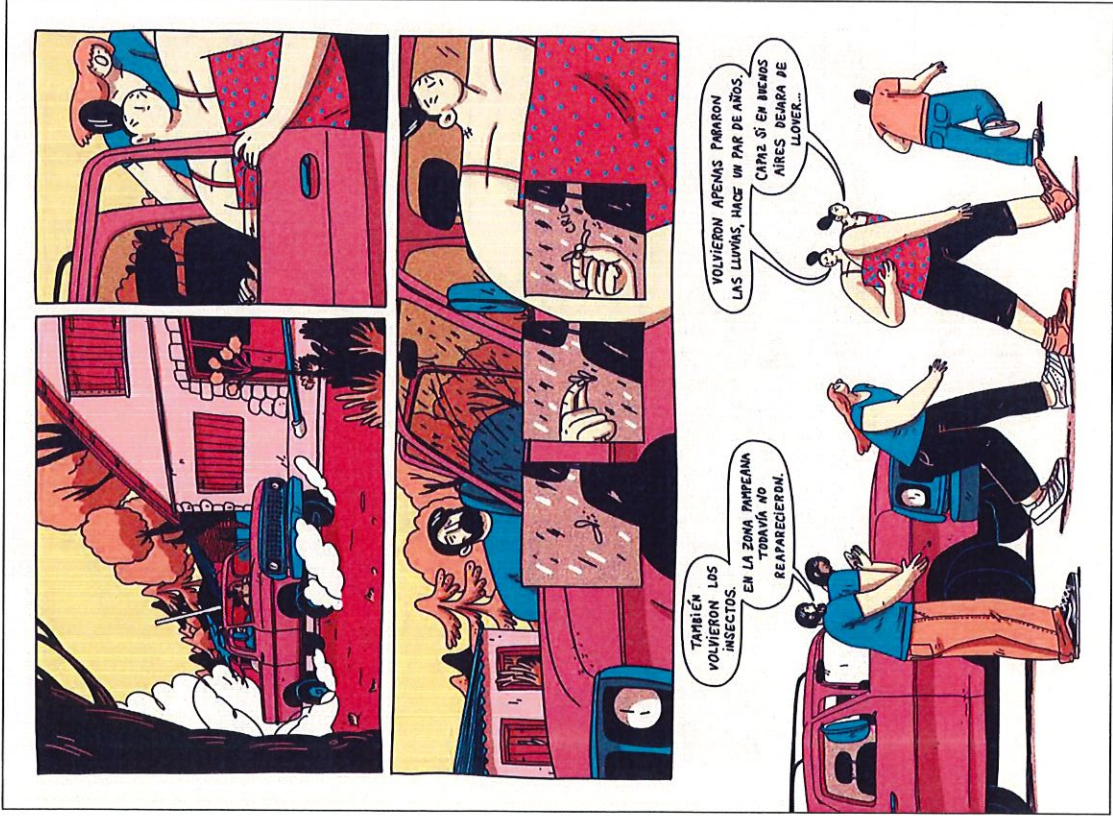


GOURMAUD JULIE –
Je suis mal assise

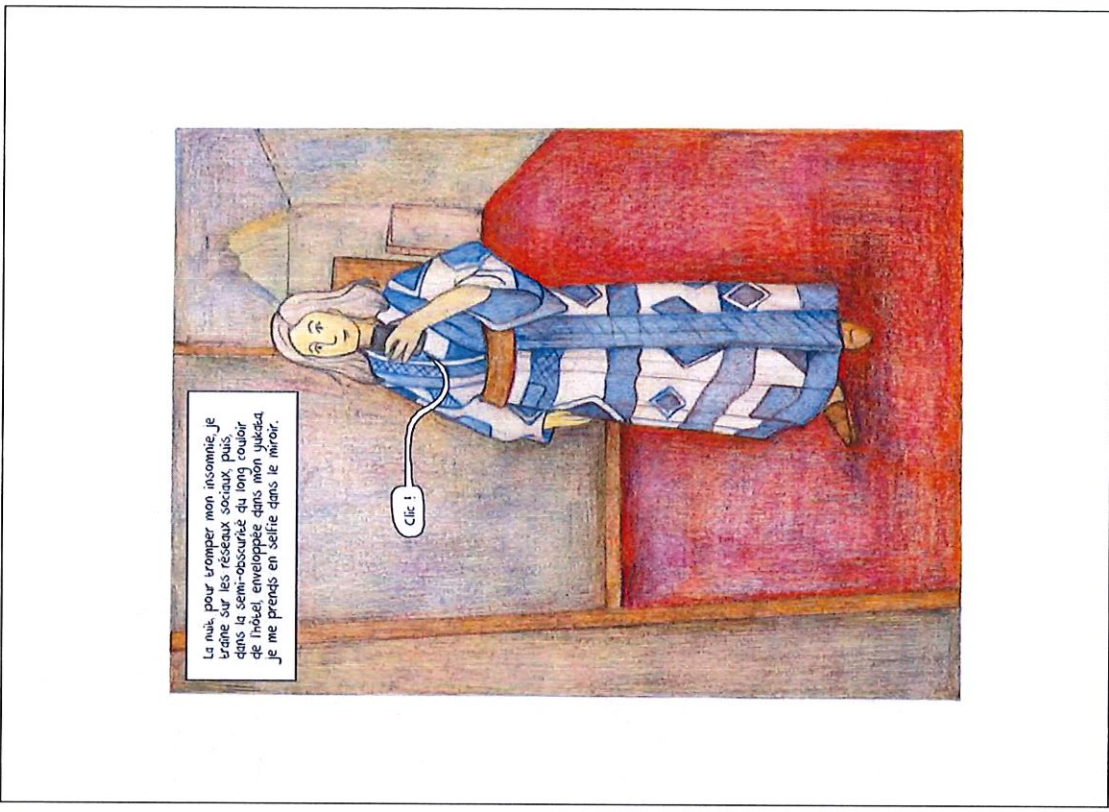


Anciens résidents

OTERO Sole -
Quizás si

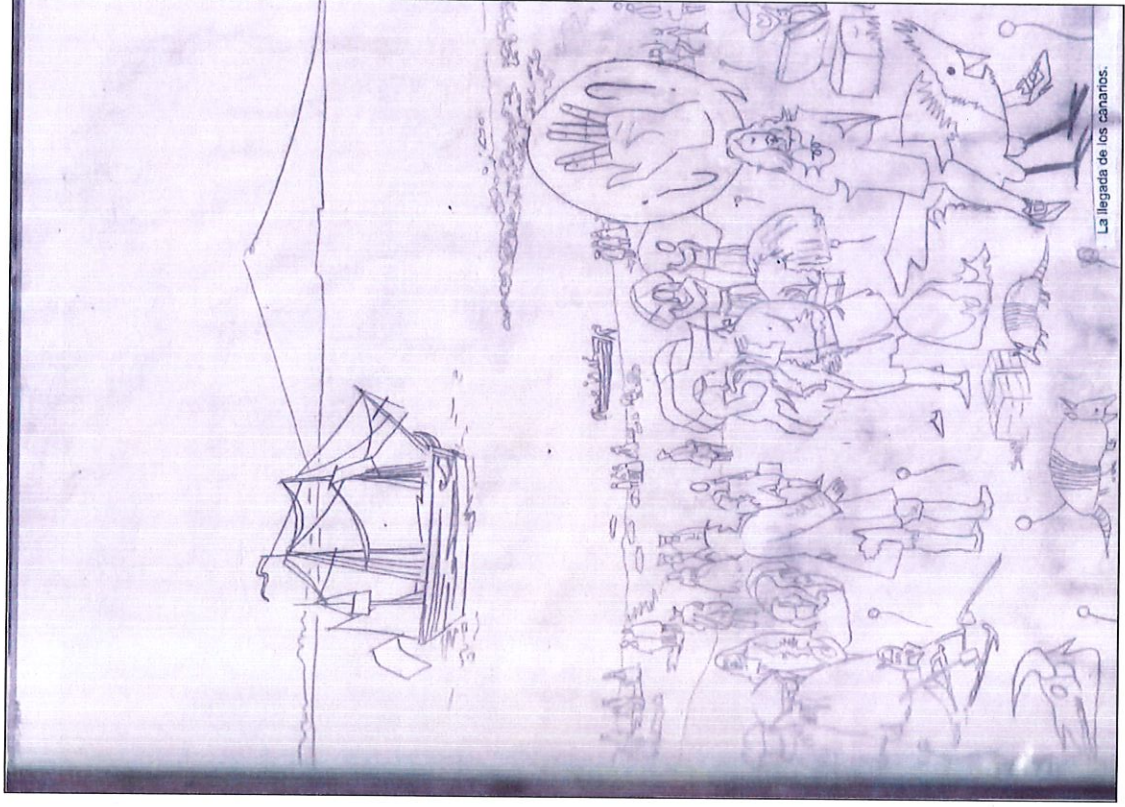


SAITAS Emilie – La mue : 1200 kilomètres
sur le chemin de Shikoku



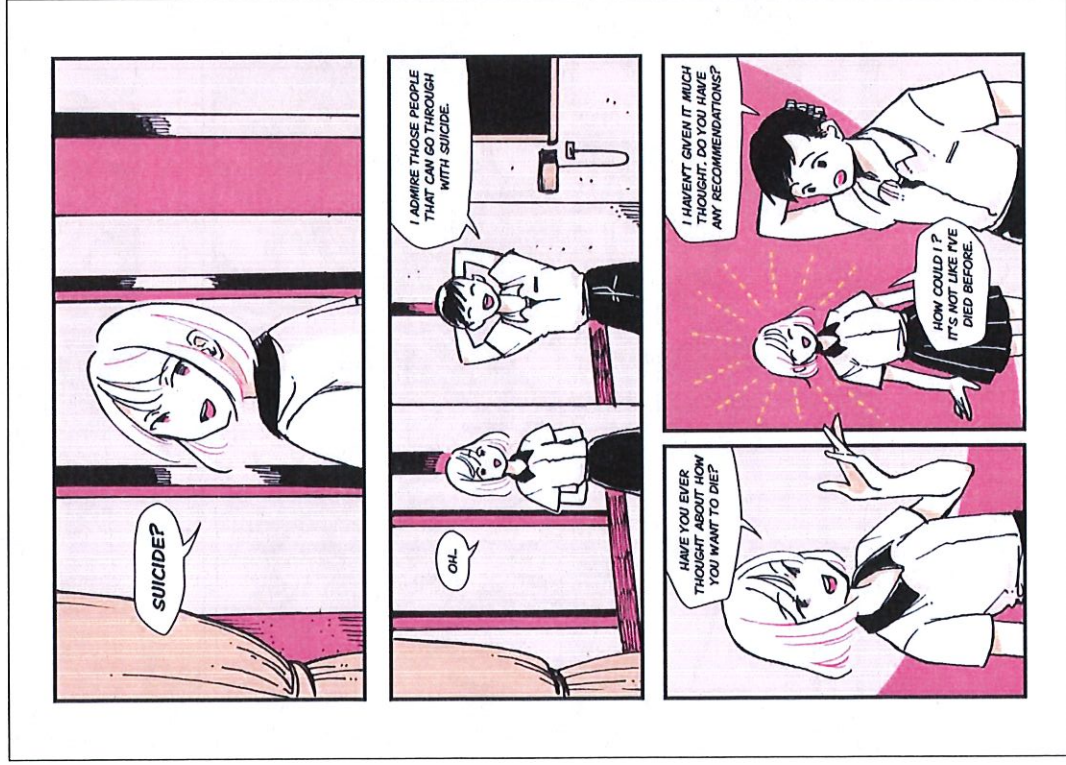
THOUIN Léandre – La Recette Véritable

VERGES Martin –
Zzzabala



Partenariat avec le ministère de la Culture taïwanais

Julai – Vivre sa vie



Yashin

